





AVIS DE COURSE

Etape du Tour des Lacs – Yoles OK 5 et 6 Octobre 2024 Etang du Vignoble à Valenciennes Cercle de voile de Valenciennes Grade 5B

La mention « **[DP]** » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a)

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV)
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES
- 1.3 les règlements fédéraux.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régate est ouverte aux YOLE OK
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire fournit sur place le jour de la régate.
- 3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- 3.4 Les concurrents étrangers doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 5€ par bateaux

5. PROGRAMME

- 5.1 Pré-inscription par formulaire : https://forms.gle/C1LGiSceoZYTBKfH9
- 5.2 Accueil et inscription : Samedi 5 Octobre à partir de 9h, jusqu'à 12H
- 5.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
5 Octobre	14H00
6 Octobre	10H00

5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées dans le club house

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont définis dans l'annexe des instructions de course.

<u>ATTENTION</u>: En fonction du l'orientation du vent, de la force du vent et du nombre de concurrents, les parcours sont susceptibles d'être modifiés. Les parcours seront affichés sur le tableau officiel.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

- 9.1 3 courses devront être validées pour valider la compétition.
 - (a) Quand moins de 4 courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses
 - (b) Quand 4 à 7 courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
 - (c) Si 8 courses ou plus sont courues le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant les 2 plus mauvais scores.

10 LIEU

La régate se tiendra sur l'étang du vignoble de Valenciennes Coordonnées GPS : Utiliser Google Maps et demander à vous rendre au cercle de voile de Valenciennes

Etang du vignoble à Valenciennes LE VIGNOBLE Mets Dit Vins Chef à domicile Isabelle... La Sentinelle eroy Merlin La 🙆 Étang du Vignoble 🕦 Auchan Hypermarché Hypermarché... B&M (A rcle de Voile La Poste 🖾 Caval' Kid Valigloo O Édito Restaurant 🕡 LME Acierie B&B HOTE Étang de Trith 🚯 Dujardinservices

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- Coupes
- Lots divers

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : Le CVV 03 27 29 65 96 ou voile.valenciennes@gmail.com